

Etréchy

ensemble et solidaires

ETRECHY, ENSEMBLE ET SOLIDAIRES

30 Grande rue, 91580 ETRECHY.

etrechy.ensol@free.fr

06-75-58-65-05

http://etrechy.ensol.free.fr/ /

Etréchy, le 23 novembre 2011.

Dans le cadre de l'article 3 du règlement intérieur de notre Conseil municipal voté le 30 mars 2009, j'ai l'honneur, au nom du groupe ETRECHY, ENSEMBLE ET SOLIDAIRES, de déposer ici les questions orales suivantes pour le Conseil municipal du 23 septembre.

Michel GLEYZE./.

--O--

QUESTIONS AU CONSEIL DU 25/11/2011.

1. Couloir aérien : participation financière de la Commune au recours contre l'arrêté ministériel.

Il est là, et bien là, le nouveau couloir aérien que nous redoutions, parfaitement à l'aplomb d'Etréchy... Notre combat commun (associations, population et élus) n'aura pas suffi à faire entendre raison à Mme Kosciusko-Morizet, trop occupée à déplacer hors de sa circonscription une partie des nuisances aériennes et devenue, en la circonstance, la Ministre de la Pollution au mépris du Grenelle de l'Environnement qu'elle est censée promouvoir.

Désormais, pour ceux qui n'entendent pas renoncer, le combat ne peut plus être que juridique.

Etréchy étant particulièrement affectée par des nuisances bien réelles, il nous semble indispensable que notre Commune soutienne financièrement le Collectif d'associations et d'élus qui a décidé d'intenter un recours contre l'arrêté ministériel organisant ces nouvelles trajectoires. Qu'en pensez-vous M. le Maire ?

Peut-on également espérer un soutien de la Communauté de Communes «Entre Juine et Renarde», beaucoup de Communes de notre Communauté étant directement concernées ?

2. Révision du SDRIF.

Dans le cadre de la révision annoncée du schéma directeur de la région Ile de France, ne serait-il pas souhaitable que notre Commune demande la correction de la cartographie réalisée en 2008 concernant la surface extravagante ouverte à l'urbanisation (cf. "secteur d'urbanisation préférentielle") ?

3. Ascenseur de la salle Jean Monnet.

Récemment deux personnes ayant des difficultés à se déplacer n'ont pu utiliser l'ascenseur pour assister à une réunion qui se tenait au Studio 1. La maintenance de cet équipement est-elle régulière ?

4. Diagnostic d'accessibilité des établissements recevant du public.

Les diagnostics de la voirie et de tous les ERP (établissements recevant du public) dans notre Commune ont-ils été effectués et/ou remis à la Commune ?

Quand la commission communale d'accessibilité doit-elle se réunir pour faire le point ?

Quel est le calendrier prévisionnel pour l'établissement du "Plan d'accessibilité voiries, espaces publics" (P.A.V.E.) ?